

Bulletin d'information N°4

Préambule

Mesdames, Messieurs

Voici la dernière édition de l'année 2021, qui finalise en quelque sorte, notre action, à votre profit dans l'intérêt de tous.

En misant sur la formation des élus et des employés municipaux, nous avons à cœur d'agir avec rigueur dans le cadre de la loi.

En effectuant certains travaux lourds de voirie sur Inval et sur Villers sur Mareuil suite aux inondations et en continuant la réfection des chemins ruraux, nous participons à la sécurité des riverains.

Dans le but d'anticiper les futurs ruissellements et coulées de boue, nous avons, avec l'aide des agriculteurs, des riverains, de la communauté de communes, effectué en urgence, des travaux d'aménagement d'hydraulique douce.

L'embellissement de la commune et l'entretien des édifices publics et notamment des logements communaux restent notre priorité.

Des investissements ont été réalisés pour l'amélioration du cadre de vie (achat d'un nouveau tracteur) et d'autres sont programmés dans le cadre des économies d'énergie (remise au norme de l'éclairage public en LED)

Enfin, avec l'allègement des restrictions sanitaires, nous avons pu organiser quelques manifestations patriotiques suivies de quelques festivités (14 juillet, 11 novembre) et soirée Beaujolais nouveau.

Ainsi les activités sportives et notamment le football, grâce à l'entente avec la club de foot de Mareuil Caubert, ont pu reprendre sur notre stade plusieurs fois par semaine. L'activité culturelle est également relancée par l'ouverture prochaine d'une bibliothèque le mercredi après midi.

Durant cette période compliquée, nous avons essayé de répondre à vos attentes le mieux possible en apportant des réponses concrètes (achat groupé de fuel domestique, installation antenne SFR).

Au nom de l'équipe municipale, en cette période incertaine liée à la reprise de l'épidémie, nous vous souhaitons, une bonne fin d'année en famille et entre amis en respectant bien entendu les gestes barrières.

Bonne lecture.



Formation des employés



Sapin de Noël dans chaque Hameau



Distribution des bons de Noël



Travaux des employés



Travaux de Voirie



Manifestations Sportives



Aménagements Hydrauliques plantations de haies



Festivités 2021

14 Juillet 2021



11 Novembre 2021



Remise de Médaille



Repas des Aînés

Soirée Beaujolais



Extraits des procès-verbaux des séances des 4 juin, 7 juillet, et 18 octobre 2021

Séance du 4 juin 2021 :

- *approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril* après correction d'une erreur de frappe dans le titre « budget » : il fallait lire 2021 au lieu de 2020
- *démission de monsieur Dominique Renaux* de ses fonctions de 2^{ème} adjoint et de conseiller municipal. Il explique « ne plus vouloir servir de bouclier entre monsieur le Maire et madame la première adjointe » : il quitte la séance en souhaitant bonne route à l'ensemble du conseil.
- *Élection du 2^{ème} adjoint* : deux candidats se présentent : messieurs Marc Laloux et Simon Dufossé. Monsieur Laloux est élu au bénéfice de l'âge : chaque candidat ayant obtenu le même nombre de voix (7 chacun) lors des trois tours successifs.
- *subventions* : plusieurs dossiers sont en cours pour les projets suivants
 - _ vestiaire du stade de foot : remplacement de la toiture
 - _ rambarde de la mairie
- *cimetière d'Huchenneville* : le conseil vote le projet d'agrandissement du cimetière par l'acquisition dans les trois ans de la parcelle attenante. Mais dès à présent quelques aménagements seront réalisés.
- *Tableau des effectifs* : il comprend : deux agents techniques principaux à plein temps, un agent technique à temps partiel (5 heures / semaine) et un agent administratif principal de 1^{ère} classe à plein temps
- *Elections des 20 et 27 juin 2021* (conseillers régionaux et départementaux)
 - . cette double élection nécessite un plus grand nombre d'assesseurs. Remerciements de monsieur le Maire pour les bonnes volontés .
 - . lors du vote il convient de veiller au respect des gestes barrières et notamment : le port du masque, le lavage des mains et les règles de distanciation
 - . intervention d'un conseiller au sujet du soutien apporté par monsieur le Maire à Madame Sabrina Holleville-Milhat et monsieur Stéphane Haussoulier (encart avec photo sur le tract de ces candidats) Il rappelle que lors de la campagne pour les élections municipales il avait été acté par tous que notre liste était apolitique. Monsieur le Maire répond que suite à un appel de monsieur Haussoulier il lui a adressé un message mais en précisant que le conseil municipal d'Huchenneville ne voulait pas se voir attribuer un quelconque soutien.....

Séance du 7 juillet 2021 :

- *approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 4 juin 2021*
 - *cérémonie du 14 juillet* : elle aura lieu à 11 h 30 ; un dictionnaire sera remis aux enfants entrant en sixième et un le vin d'honneur sera offert sous le préau du stade de football.
- Un rassemblement festif sera organisé façon « auberge espagnole » ; une animation musicale agrémentera cet après-midi (de 13 h à 16 h) et des jeux seront organisés sur le terrain de foot pour les enfants.
- *Question diverse* : suite aux inondations causées par un épisode pluvieux intense des sacs de sable seront mis à la disposition des personnes dont l'habitation est située dans les zones sensibles aux ruissellement des eaux pluviales. Monsieur le

Maire précise qu'il est investi pour suivre les travaux hydrauliques.

Séance du 18 octobre 2021

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2021
- *Éclairage public en LED* : plusieurs ont été demandés. Une seule réponse : la proposition de FDE 80. Devis accepté à la majorité moins une abstention. Une délibération sera prise.
- *Régie* : une réorganisation est intervenue au niveau du service des collectivités locales de la trésorerie d'Abbeville. Désormais notre commune est rattachée à la Trésorerie de Friville.
Régisseur titulaire : Madame Albane Carpentier sera désormais assisté de deux conseillers suppléants ; Mesdames Magali Boutillier et Alexandra Calippe.
- *Concessions trentenaires cimetières* : les tarifs sont modifiés comme suit ;
.cavurne de 1 m2: 100 €
.concession deux places 200 €
.columbarium une case 1.000 €
- *Prévention des risques professionnels* : convention passée avec la CDG 80. Vote à la majorité ; une délibération sera prise.
- *Instauration de nouveaux horaires pour les employés* : la durée annuelle du travail est de 1607 heures . Ces heures sont effectuées par l'ensemble du personnel. Une réorganisation de ces horaires est effectuée pour les agents techniques sur une base : amplitude horaire plus grande en été et moins en hiver.
- *Bons cadeaux de Noël* : exceptionnellement il avait été demandé au CCAS de prendre en charge les bons cadeaux de Noël pour les enfants de la commune. Les membres du CCAS ont voté contre. . Le conseil municipal maintien les bons cadeaux et prendra donc en charge cette dépense. Une délibération sera prise.
- *Achat d'un nouveau défibrillateur en 2022* : des subventions seront demandées pour financer cet achat. Mise en conformité du défibrillateur dont nous disposons. Vote à l'unanimité. Une délibération sera prise.
- *Salle polyvalente* : matériels ; un achat de couverts (fourchettes, couteaux) et de rideaux est programmé
- *Scolarité* : en urgence suite à une séparation une habitante de la commune a demandé la scolarisation de sa petite fille. Le conseil comprend et accepte à l'unanimité cette décision
- *informations diverses* : le tracteur «John Deere» a été livré en septembre. De ce fait le tracteur Someca a été mis en vente et les propositions doivent être adressées à la commune sous pli cacheté.
- *Collecte des déchets* : un point d'apport volontaire va être installé à Limercourt : une colonne pour le papier et une autre pour le plastique viendront compléter celle déjà en place pour la collecte du verre.
- *Bibliothèque* : il est proposé l'ouverture d'une bibliothèque après qu'un sondage ait confirmé l'intérêt de la population pour ce projet. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition. Une délibération sera prise.
- *Somme numérique* propose ½ journée de formation gratuite à l'informatique.

Séance du 13 décembre 2021

- Mme Pierru fait deux remarques sur le compte-rendu précédent.

Concernant le vote de l'éclairage public

Il y a une erreur de frappe un l' à la place d'un 1.

Concernant les bons de Noël

C'est la commune qui continue à les prendre en charge financièrement et non occasionnellement comme indiqué par erreur.

- *Eglise d'Huchenneville*: plusieurs options ont déjà été présentées au conseil antérieurement pour des travaux d'urgence acceptés par le conseil pour un montant de 55 145€ mais refusé par la région qui refuse également un projet de restauration plus conséquent en terme de travaux pour un montant de 150 000€ mais jugé non conforme selon les prescriptions de l'architecte du patrimoine.

Compte tenu des subventions Région 50%, Département 30% et DETR (dotation équipement des territoires ruraux) allant jusque 20 %, le conseil accepte la restauration complète de l'église pour un montant de 247 000€. Les frais d'architecte de 6000€ bénéficie d'une subvention de 80%.

- *Aménagements hydrauliques*: Suite aux coulées de boue, ruissellement et inondations, des travaux de plantations de haies et d'enrochement sont en cours sur Villers sur Mareuil et sur Inval. Une demande de participation financière pour le curage du bassin de Mareuil Caubert de mandée par le maire a été refusée à l'unanimité.

- *Logements communaux*: Celui de Huchenneville est vacant et demande quelques travaux de restauration de toiture et de maintenance au niveau des menuiseries à l'étage pour un montant de 4716€. Il sera loué exceptionnellement pour une durée de 3 mois à une infirmière qui occupera uniquement le bas pour un montant de 300€ ce qui nous permettra de terminer la peinture à l'étage. Le conseil vote et accepte à l'unanimité les travaux et la location.

Celui de Caumont est vacant également et demande des travaux de couverture plus importants car les tôles bac acier actuelles ne dépassent pas suffisamment l'isolation extérieure ce qui occasionne des infiltrations d'eau et de l'humidité dans le logement. Des devis de couverture sont demandés mais le conseil demande à ce que l'on recontacte en priorité l'artisan couvreur qui a posé ces bacs acier pour trouver une solution à moindre frais.

- *Décisions modificatives*. Il manquait de l'argent dans 2 chapitres pour terminer l'année. Le conseil a accepter les 2 décisions modificatives ;

- *Correspondant défense* : Un correspondant défense a été désigné à l'unanimité en la personne de Mr le Maire.

- *Informations diverses*. Mademoiselle Emeline Boucher et Monsieur Dominique Renaux participeront au recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Le tracteur SOMECA a été vendu 4820€ à une personne extérieure à la commune.

L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2022.

Prenez soin de vous